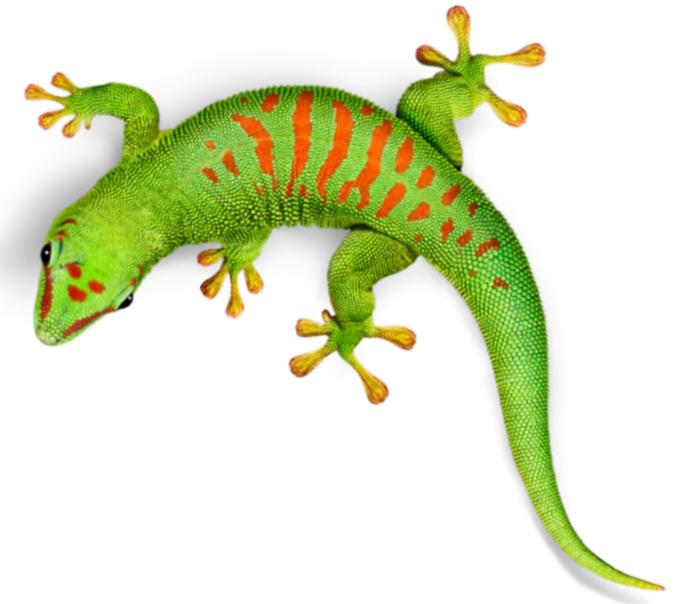




Reconnaissance et préparation des supports et collage des revêtements



La réglementation



CPT (Cahiers de Prescriptions Techniques)

- **CPT 3634-V2, novembre 2012** : Exécution des enduits de sols intérieurs pour la pose de revêtements de sol – Travaux neufs
- **CPT 3635-V2, novembre 2012** : Exécution des enduits de sols intérieurs pour la pose de revêtements de sol - Rénovation

DTU (Document Technique Unifié)

- **DTU 53.12 P1-1-1**, : Travaux de bâtiment — Préparation du support et revêtements de sol souples



ATTACHED TO YOUR WORLD

La reconnaissance et la préparation des supports

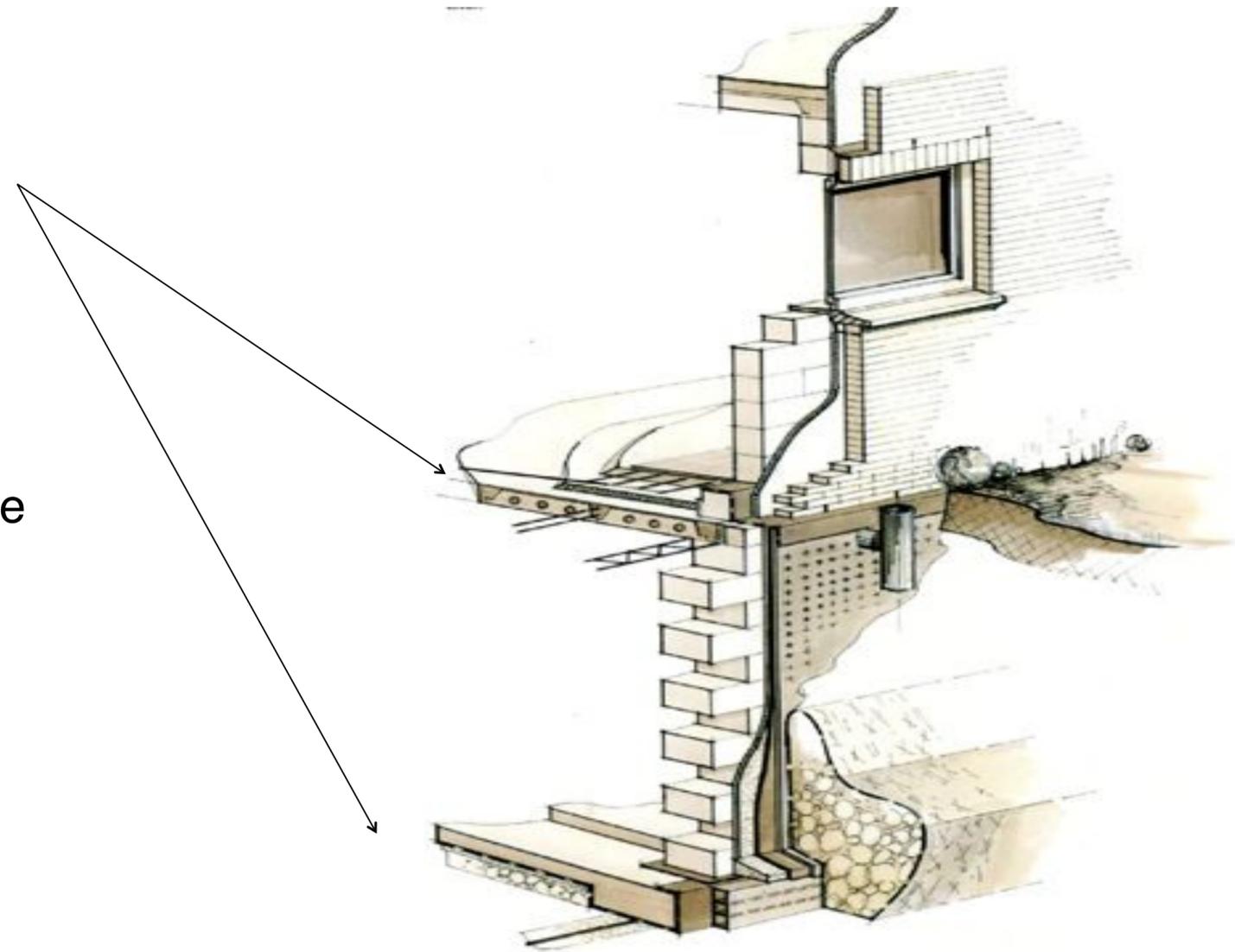


LES SUPPORTS

Les supports à traiter:

Sont des **planchers et /ou dallages** constituant le sol ou les séparations horizontales entre deux niveaux d'un bâtiment.

Ce sont des ouvrages porteurs ou d'interposition, qui jouent un rôle élémentaire dans la pose du revêtement de sol **sans aucune tolérance d'anomalies.**

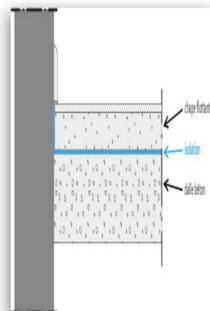


Les supports neufs

LES DIFFÉRENTES ÉTAPES



TYPE DE LOCAL



TYPE DE SUPPORT



RECHERCHE RISQUE HUMIDITE



TRAITEMENT DES FISSURES



PLANÉITE



COHÉSION



PRÉPARATION MECANIQUE



PRIMAIRE



RAGRÉAGE

Les supports :

Les conditions d'exécution des supports sont régies par **des textes normatifs et réglementaires**.

Les supports doivent présenter les qualités requises par **la norme DTU** ou **le CPT** de mise en œuvre les concernant.

Des **conditions essentielles et préalables** aux travaux de préparation des supports doivent être remplies :

- ***clos*** et ***couvert*** de l'ouvrage
- conditions de ***température*** et d'***hygrométrie***
- travaux des ***autres corps d'état***

PRISE EN COMPTE DU POINT DE ROSÉE

Que dit le DTU :

« L'humidité ambiante et la température du support doivent être telles qu'il n'y ait pas de condensation au niveau du support (point de rosée). La température du **support** doit être supérieure de 3°C au point de rosée. »

Le point de rosée est la température à laquelle l'humidité d'un gaz, comme l'air, se condense (se liquéfie) pour former des gouttelettes d'eau.

Lorsque ce point est atteint localement, l'eau condense sous la forme de rosée sur les surfaces, déposant un film d'eau non perceptible à l'œil.

Les risques sont les suivants :

- Empêcher la pénétration et le séchage du primaire
- Fragiliser le complexe primaire - ragréage
- Limiter l'adhérence sur le support



PRISE EN COMPTE DU POINT DE ROSÉE DANS LES CONDITIONS MINIMUM DE MISE EN ŒUVRE

Comment déterminer le point de rosée ?

Méthode 1

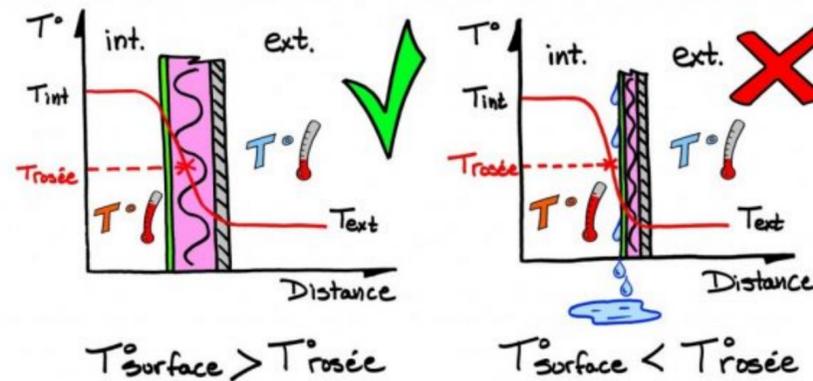
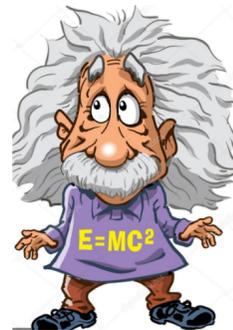
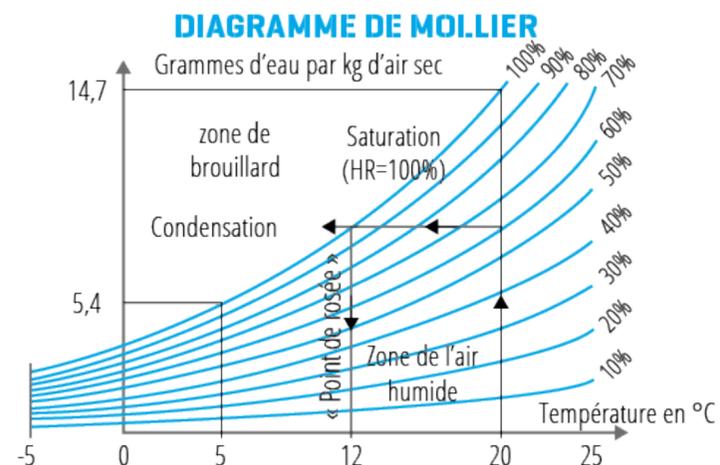
Calculer la pression de la vapeur d'eau $p_{vap} = H_r \cdot p_{sat}(t)$.

Déterminer la température t_{rose} telle que $p_{sat}(t_{rose}) = p_{vap}$;
c'est le **point de rosée** cherché.

Méthode 2

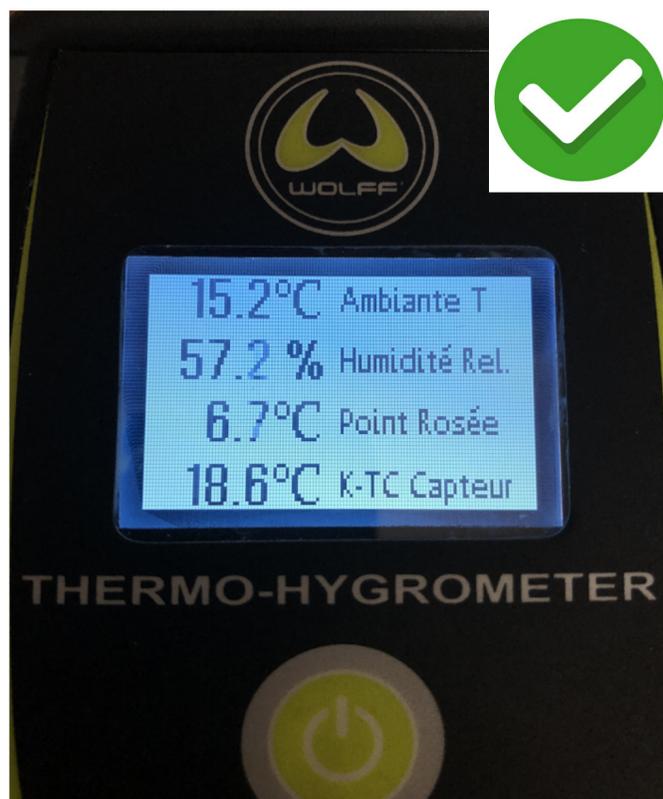
Utiliser un thermo-hygromètre qui permet de mesurer la température de l'air, la température de surface, l'humidité relative et le calcul du point de rosée.

+Simple



PRISE EN COMPTE DU PONT DE ROSÉE

Point de rosée : exemple de résultats



- T° du support 18,6°C
- Point de rosée 6,7°C
- **Différence > de 3°C**

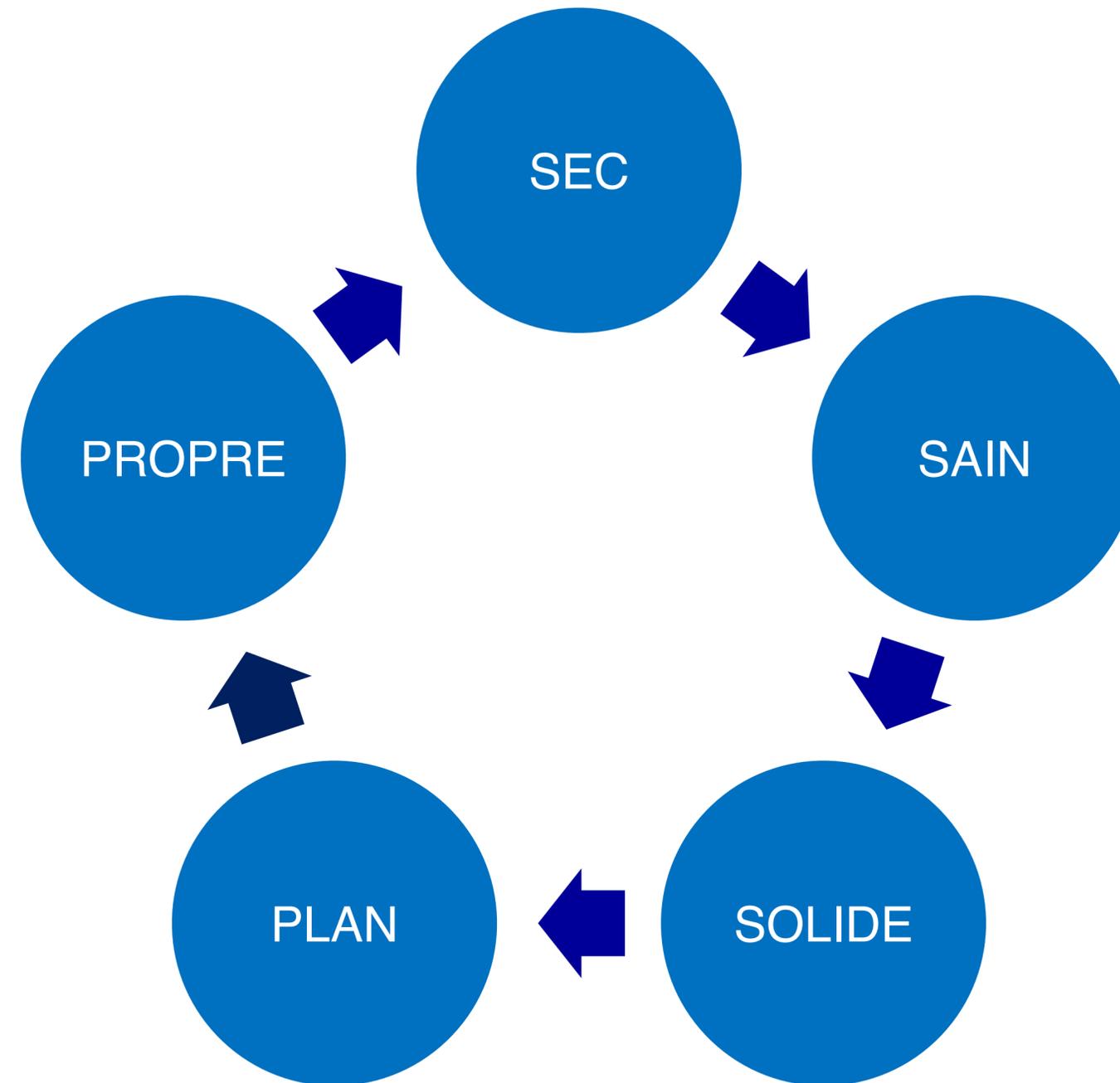


- T° du support 12,8°C
- Point de rosée 12,4°C
- **Différence < de 3°C**

La reconnaissance et la préparation des supports

- Avant toute intervention touchant à la préparation des supports et avant la pose des revêtements de sol PVC collés, l'entreprise titulaire du lot revêtement de sol doit effectuer [la reconnaissance des supports](#).
- La reconnaissance des supports consiste en [un examen des sols et des lieux](#), dans et sur lesquels l'entreprise aura à travailler, pour lui permettre de déterminer si les travaux peuvent être entrepris correctement
- La reconnaissance vise à [déterminer l'état du support](#), en vue de [définir les travaux de préparation nécessaires](#) à la pose des revêtements de sol PVC collés ...

LES MAILLONS DE LA RÉCEPTION DES SUPPORTS



Etat du bâtiment

Elimination du produit de cure ou pellicule de surface

Relevée des fissures

Porosité

Déformation support bois

Annexe A
(normative)

Rapport contradictoire de la reconnaissance des supports neufs

Entreprise Date
Nom, référence et adresse du chantier
Localisation des contrôles (voir plan(s) à joindre)

Clos et couvert oui non
Propreté des sols oui non
Dispositif de ventilation en phase chantier oui non
Température ambiante °C
Cloisons oui non

Contrôles à établir selon les méthodes d'essais définis dans le NF DTU 53.12 P1-1 Reconnaissance des supports.

1) Nature du support :

Support à risque de remontée d'humidité : OUI NON

Si oui, solution prévue:

2) Elimination du produit de cure ou pellicule de surface : C NC

3) Planéité : Nombre de contrôles (minimum cinq)
Résultats : n° 1 C NC n° 2 C NC n° 3 C NC n° 4 C NC n° 5 C NC

4) Relevé des fissures (sur plan) : situation, diagnostics, largeurs
Décisions

5) Cohésion de surface :
Résultats : n° 1 C NC n° 2 C NC n° 3 C NC n° 4 C NC n° 5 C NC

6) Porosité :
Résultat : Support normalement poreux Support très poreux Support fermé

7) Taux d'humidité du support : Type d'appareil : Bombe au carbure - Taux visé : 4% ou 0,5 %
Nombres de contrôles à effectuer : minimum 1 pour les premiers 100 m2 et 1 par multiple de 500 m2 supplémentaire.
Résultats : n° 1 C NC n° 2 C NC n° 3 C NC n° 4 C NC n° 5 C NC
Taux : n° 1 n° 2 n° 3 n° 4 n° 5

8) Déformation support bois: Pas de déformation visible sous une masse d'environ 75 kg C NC

Les contrôles ont été faits le par M. ou Mme de l'entreprise

Les contrôles, constats et décisions ont été réalisés contradictoirement le en présence :

Le maître d'ouvrage et son représentant.....Monsieur Signature
L'architecte et/ou le maître d'œuvre Monsieur Signature
Le pilote de chantier Monsieur Signature
Le titulaire du lot support Monsieur Signature

A communiquer à la maîtrise d'ouvrage et son représentant.

Légende : C = Conforme NC = Non conforme

Nature du support

Planéité

Cohésion de surface

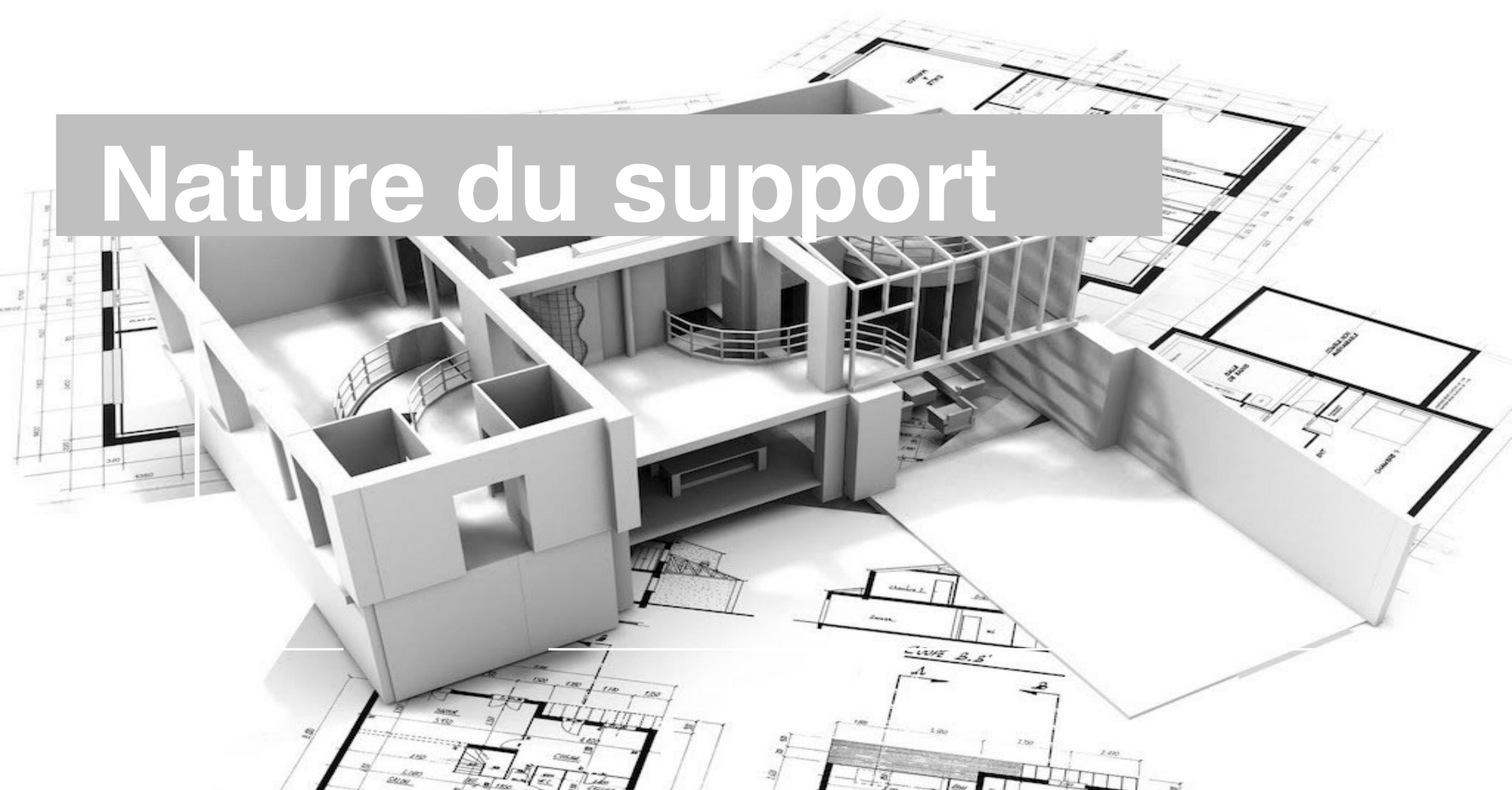
Taux d'humidité du support

Signatures des personnes présentes

Préparation des supports

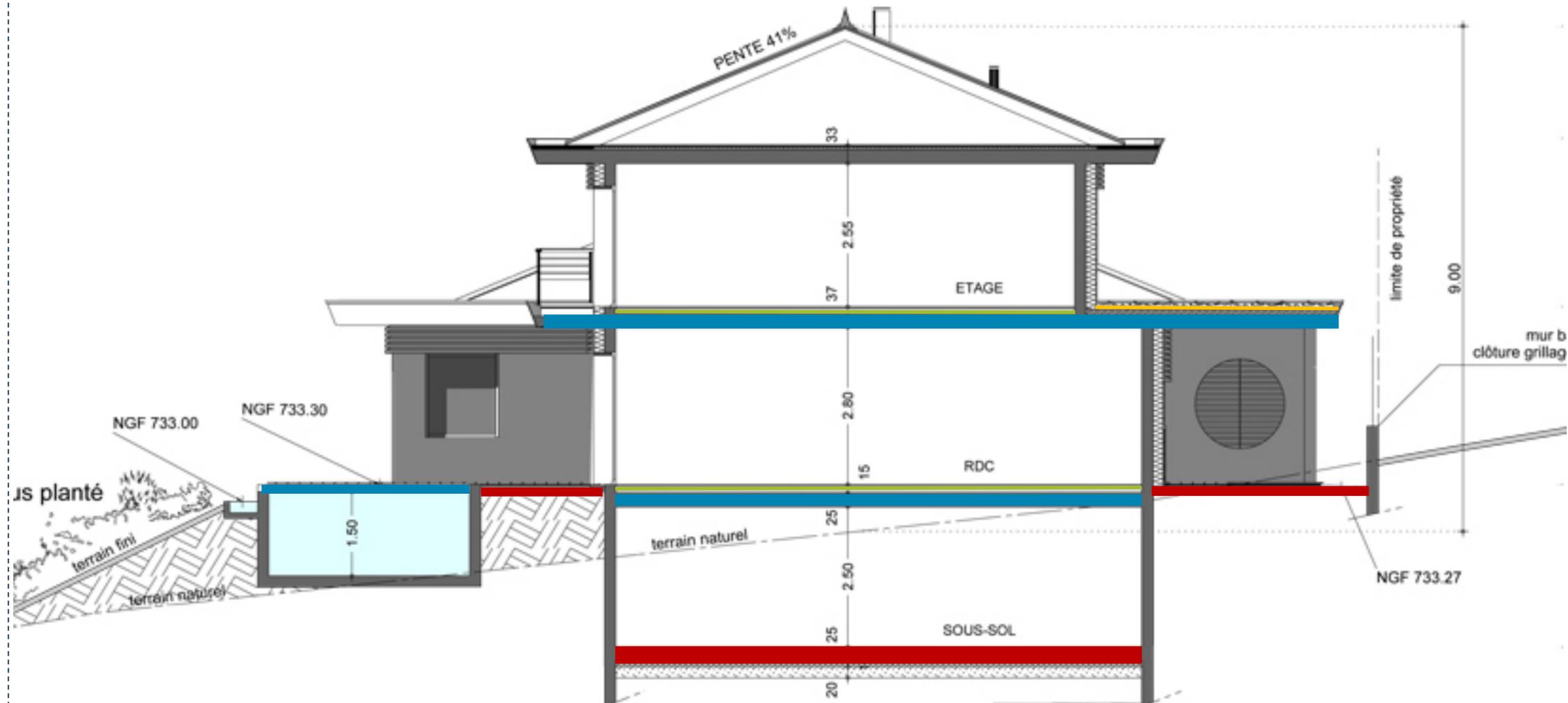
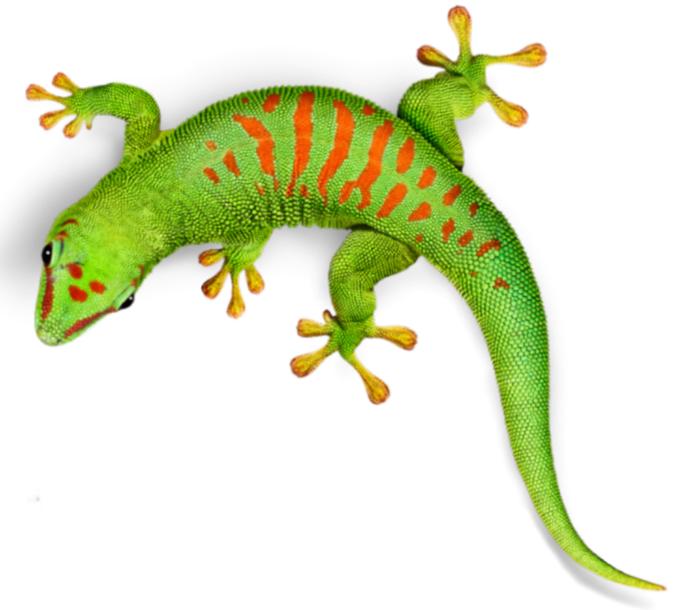
- **Généralités :**
 - ❖ Destinations des locaux
 - ❖ Nature des supports
 - ❖ Risques d'exposition à des reprises d'humidités
 - ❖ Nature des produits de cure
 - ❖ Nature de la laitance dans le cas des chapes fluides
 - ❖ Nature des revêtements de sols
 - ❖ Le traitement des joints des supports
 - ❖ La continuité sur appui des planchers bétons
 - ❖ La continuité sur appuis et au dimensionnement des planchers bois

Nature du support





Nature du support



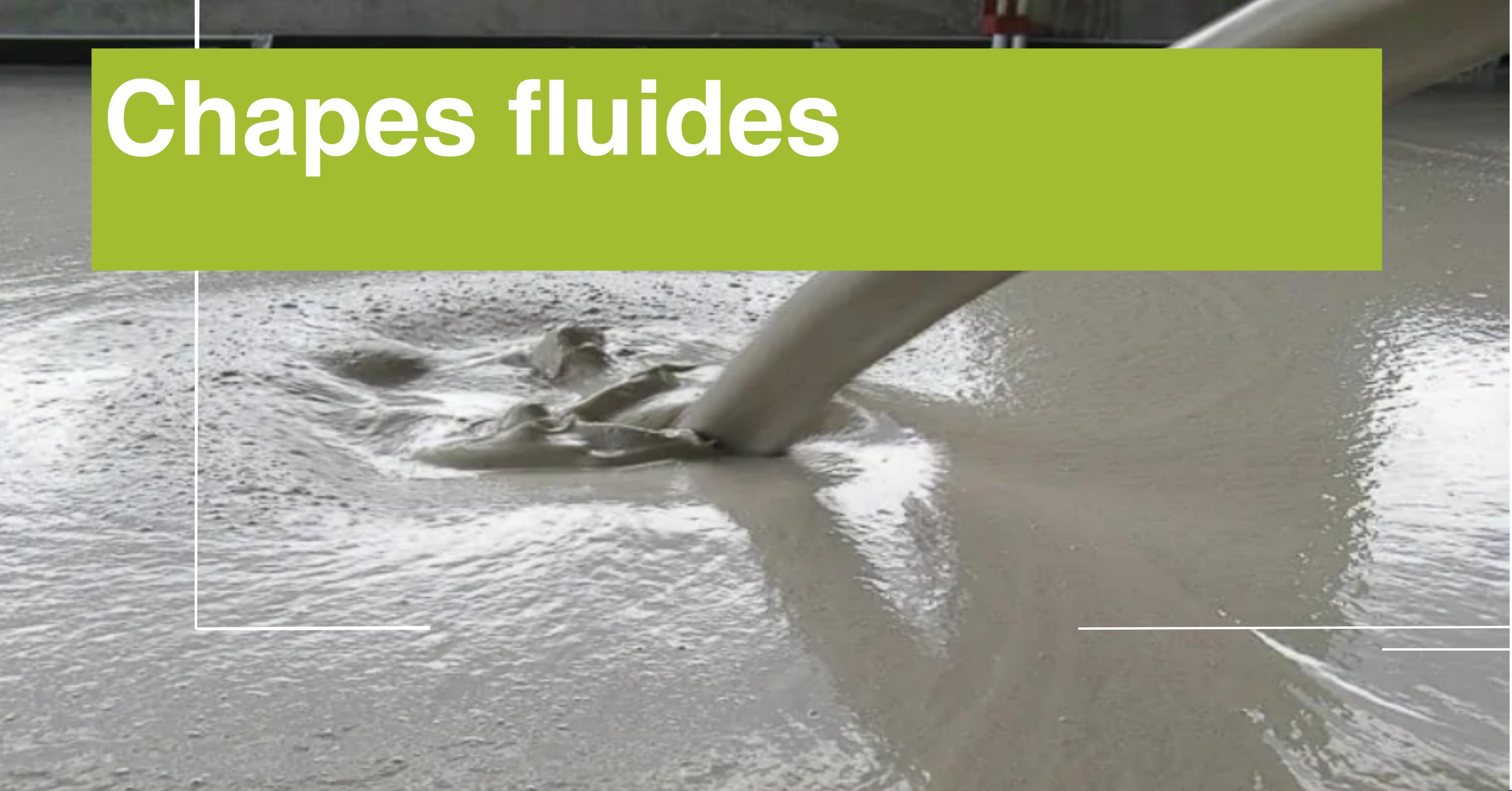
Chape ciment

Chape ciment ou anhydrite

Plancher béton

Dallage béton

Chapes fluides





Chapes fluides **neuves ou anciennes** à base de **sulfate de calcium ou de ciment**

Important:

- Elles devront avoir été exécutées conformément aux « **Règles Professionnelles pour la mise en œuvre des chapes fluides à base de ciment ou de sulfate de calcium** » de juillet 2022, ou elles feront l'objet d'un **Document Technique d'Application (DTA)** favorable en cours de validité pour l'emploi visé, et **bénéficiant de l'accord du fabricant de la chape pour la pose du revêtement sélectionné.**
- Conserver systématiquement la bande compressible des joints périphériques



QB 46



Chapes fluides **neuves ou anciennes** à base de **sulfate de calcium**

Épaisseur de la chape :

Les épaisseurs minimales de la chape à respecter en tous points sont données dans le Tableau 8.

L'épaisseur maximale autorisée est de **6 cm**, sauf dans le cas d'une couche d'enrobage d'un plancher chauffant où l'épaisseur maximale en tout point ne doit pas excéder 8 cm.

Tableau 8 : épaisseur minimale de la chape fluide à base de sulfate de calcium

	Épaisseur minimale de la chape (cm)	
	Locaux P2	Locaux P3
Chape désolidarisée <ul style="list-style-type: none">• Supports en maçonnerie, plancher béton, dallage, bois, anciens revêtements	2,5	3
<ul style="list-style-type: none">• Ravaillage et asphalte	4	4
Chape flottante <ul style="list-style-type: none">• Sur isolant de classe SC1	3,5	4
<ul style="list-style-type: none">• Sur isolant de classe SC2	4	4,5

Chapes fluides **neuves ou anciennes** à base de **ciment**

Épaisseur de la chape :

Les épaisseurs minimales de la chape fluide à base de ciment à respecter en tous points sont indiquées dans le **Tableau 4** pour les chapes de caractéristiques minimales C20-F4.

Pour les chapes de caractéristiques minimales C16-F3/F4, les épaisseurs sont indiquées dans le **Tableau 5**.

Pour la pose de sols souples, de parquets et de résines de sol (cf. restrictions), l'épaisseur maximale de la chape doit être de 10 cm.

Tableau 4 : épaisseur minimale de la chape fluide à base de ciment C20-F4

	Épaisseur minimale de la chape (cm)			
	Locaux P2 et P3		Locaux P4	
	Chape	Chape fibrée	Chape	Chape fibrée
Chape adhérente	3	3	5	4
Chape désolidarisée sur film de polyéthylène	3	3	5	5
Chape flottante • Sur isolant de classe SC1	4	4		
• Sur isolant de classe SC2	5	4,5		

Tableau 5 : épaisseur minimale de la chape fluide à base de ciment C16-F3/F4

	Épaisseur minimale de la chape (cm)	
	Locaux P2 et P3	
	Chape	Chape fibrée
Chape adhérente	3	3
Chape désolidarisée sur film de polyéthylène	4	4
Chape flottante • Sur isolant de classe SC1	4,5	4
• Sur isolant de classe SC2	5 ¹	4,5

¹ Sont visées en C16-F3, uniquement les chapes fluides dont le certificat QB précise l'épaisseur sur SC2

Chapes fluides **neuves ou anciennes** à base de **ciment**



Restrictions:

Pour les chapes fluides de caractéristiques minimales C16-F3, du fait des valeurs de résistances mécaniques requises de la chape, les parquets massifs de largeur supérieure à 120 mm et les résines de sol ne sont pas visés.

Pour les chapes de caractéristiques minimales C20-F4, du fait de la valeur de cohésion requise, les revêtements de sol résine ne sont pas visés en locaux P4.



Merci pour votre attention